



2538 Romont BE

PV

Assemblée bourgeoise -2- 2024
Jeudi 5 décembre 2024 à 19h00
Ecole
2538 Romont

Président : M. Valentin Kohler
Secrétaire : M. Gaétan Haab
Caissier : Fiduciaire SEGECA, M. Pascal Varin
Ayants droit : 9

Le Président souhaite la bienvenue à l'Assemblée. Il annonce que l'Assemblée bourgeoise a été convoquée par publication dans la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary n°43 du 22 novembre 2024 avec l'ordre du jour dont il donne lecture, à savoir :

ORDRE DU JOUR :

1. Salutations et ordre du jour
2. Budget 2025
3. Nomination d'un secrétaire
4. Divers et imprévus

1. Salutations et ordre du jour

Le Président salue l'Assemblée et demande s'il y a un ordre de passage à changer à l'ordre du jour tel que présenté. Aucune remarque n'est émise.

C'est à l'unanimité que l'Assemblée se reconnaît légalement constituée et accepte l'ordre du jour. Le Président demande si quelqu'un souhaite se proposer en tant que scrutateur. Personne ne s'étant proposé, le Président propose MM. Roger Benoit et Yvan Kohler comme scrutateur. Ils sont élus à l'unanimité par l'Assemblée et annoncent **9 ayants droit**.

2. Budget 2025

Le Président informe l'Assemblée que le budget prévoit un excédent de charges de CHF 2'140.--. Un exemplaire du budget est distribué à l'Assemblée. Pour le surplus, il passe la parole au caissier, M. Pascal Varin de la fiduciaire SEGECA, qui présente le budget 2025.

M. Pascal Varin présente le budget 2025 et détaille de manière succincte les comptes et explique à l'Assemblée les différents documents reçus en l'occasion. Ces derniers font apparaître un excédent de charges du compte global de CHF 2'140.--.

Les changements, dits significatifs, concernent principalement : la rubrique « Economie publique » qui montre un résultat négatif de CHF 10'950.--.

Alors que la rubrique « Finance » montre un excédent de revenu de CHF 8'310.--.



2538 Romont BE

Le Président ouvre la discussion.

Il est rappelé que le détail du budget a été remis aux ayants droit présents.

La parole n'étant plus demandée, la discussion est close et le vote ouvert.

Le budget 2025 présentant un excédent de charges de CHF 2'140.-- est **accepté à l'unanimité**, avec les remerciements au caissier pour l'excellent travail effectué.

3. Nomination secrétaire

Suite à la démission de M. Haab, le Conseil bourgeois a auditionné plusieurs candidats. La préférence a été donnée à Mme Morgane Weibel de Villeret. Le Président passe la parole à M. Haab afin qu'il lise la lettre de motivation de Mme Weibel à l'Assemblée. La parole est redonnée à M. le Président.

Le Président ouvre la discussion.

Aucune question étant émise **le Président** clôt le débat.

La nomination de Mme Morgane Weibel est soumise au vote afin de confirmer sa nomination.

La nomination de Mme Morgane Weibel en tant que secrétaire de la Bourgeoisie au 1^{er} janvier 2025 est **acceptée à l'unanimité**.

Le Président souhaite à Mme Weibel beaucoup de plaisir dans sa nouvelle fonction et se réjouit de collaborer avec elle.

En l'occasion, le Conseil bourgeois remercie M. Gaétan Haab pour son excellent travail en tant que secrétaire de la bourgeoisie. Un cadeau lui est remis en l'occasion en remerciement.

4. Divers et imprévus

Informations de la bourgeoisie

M. le Président informe l'Assemblée qu'une étude est en cours pour la réfection du Mur de soutènement, bordant le Restaurant Pizzeria le Communal (Rue du Clos Michel), en partenariat avec la Commune de Romont.

Malgré quelques réclamations reçues, la Cabane forestière de la Bourgeoisie se porte bien ainsi que les réservations. Un nouveau frigo a été installé.

Projet éoliens

M. Roger Benoit informe l'Assemblée que plusieurs séances ont eu lieu concernant les mesures de compensation suite à l'implantation des futures éoliennes. Le chemin d'accès devra être agrandi de ~1 m (Romontberg) afin de transporter les différents éléments sur site.



2538 Romont BE

Carrière

La carrière est pratiquement remplie et le reboisement de cette dernière commencera début 2025 et un fond est à disposition.

Un ayant droit demande si le Restaurant de la Montagne de Romont fonctionne bien.

M. Roger Benoit y est allé plusieurs fois et c'était bien.

Un ayant droit demande qu'une boîte aux lettres soit posé à la Montagne de Romont.

Un ayant droit demande si c'est normal que le restaurant Montagne de Romont ne soit ouvert que 4 jours par semaine (vendredi-lundi). **Le Président** répond qu'au moins 4 jours par semaine le restaurant doit être ouvert, le reste c'est à leur guise selon le contrat de bail.

La parole n'étant plus demandée, le Président remercie toutes les personnes présentes et qui s'intéressent aux affaires bourgeoises. Ils leur souhaitent également de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2025.

L'Assemblée bourgeoise est invitée à partager un repas convivial au Restaurant Pizzeria Le Communal.

L'Assemblée est close à 19h30.

Pour l'Assemblée bourgeoise de Romont

Valentin Kohler

Gaétan Haab

Président

Secrétaire